



ASSOCIATION NATIONALE DES PUPILLES DE LA NATION

ORPHELINS DE GUERRE OU DU DEVOIR

Groupement 114 Fédération Nationale André Maginot



Président National : Monsieur André LECOQ – La Tourtonnière – 61310 COURMENIL

Tél : 02.33.35.62.31 – Mail : lecoq-andre@orange.fr – Site Internet : www.anpnogd.net

PROCES VERBAL du Congrès (Assemblée Générale annuelle DES DELEGATIONS ANPNOGD Du 26 au 28 octobre 2021 à NEUVY sur BARANGEON (Fédération nationale André Maginot)

263 membres de l'ANPNOGD étaient Présents et représentés avec les pouvoirs qui leur été attribués

La feuille de présence est annexée au présent document, ainsi que les pouvoirs (classement aux archives de l'association)

1 – Bienvenue du Président,

Le Président National André Lecoq, après avoir accueilli tous les participants, ouvre la réunion le 27 octobre 2021 à 09 heures 30. il remercie la présence des membres qui se sont déplacés.

Il demande à commencer cette assemblée générale selon l'ordre du jour mentionné dans la convocation et demande la tenue de secrétaire de séance par un membre présent. Monsieur, BRUN, Claude accepte cette mission

2 – Bilan moral du Président National, Mr LECOQ André.

Bonjour et bienvenue à tous. Tout d'abord, merci à la Fédération André Maginot de bien vouloir nous recevoir à la Grande Garenne. Merci également à vous tous, d'être présents et représentés.

Depuis 2 ans, nous traversons une période très difficile avec le Covid – le confinement, les contraintes sanitaires, créant pour chacun un isolement. Mais tout cela n'a pas empêché l'ANPNOGD de fonctionner malgré tout.

Le décès de notre amie Annick BEAULIEU, si dévouée, a laissé un grand vide. Elle avait réalisé un travail remarquable, et avec une gestion rigoureuse. Marc a repris ses fonctions ; lui aussi fait un très gros travail, je le remercie de tout cœur. Sans lui, l'association n'existerait plus. Je vous demande une minute de silence en la mémoire de Annick BEAULIEU et de tous nos camarades disparus ainsi que Alain CLERC.

Nous avons dû remettre de l'ordre dans nos finances. Le résultat est là. Il vous sera présenté par le trésorier. Les personnes qui bénéficiaient largement de remboursements abusifs sont partis. De même le bureau National a exclu des présidents de délégation, pour fautes graves, conformément à nos statuts.

Avec le covid, certaines actions ont été annulées....mais nous sommes toujours adhérent à la Fédération Nationale André MAGINOT et profitons de tous les avantages que cela comporte : (Dossiers pour adhérents en difficultés – financement des établissements scolaires que nous parrainons, pour des séjour dans des lieux mémoriels).

En raison de mon état de santé du mois de septembre 2019 au mois de mars 2020, un conseil d'administration s'est tenu le 14 janvier 2020 au siège social de l'ANPNOGD (chez moi) A ce Conseil, le directeur du Crédit Agricole est venu pour le transfert et l'ouverture du Compte bancaire à GACE (61), compte qui était auparavant à Saint MALO (35) . Cela a demandé beaucoup de formalités....)

Merci aux personnes qui prenaient de mes nouvelles et m'ont soutenu, Merci à mon épouse qui, pendant mon hospitalisation a effectué de nombreuses démarches, entre la Banque, le trésorier Marc PARTY pour les signatures. Merci à la directrice de L'ONAC-VG qui s'est déplacé chez moi pour étudier les dossiers

*Le rapport moral du Président, soumis au vote des adhérents présents et représentés est :
contre 00 voix – abstention 00 voix – le rapport moral est approuvé à l'unanimité*

3 – Rapport d'activités du secrétaire national, Marc PARTY.

Merci Président. Le bilan moral que je vous présente aujourd'hui a pu être réalisé malgré toutes les préoccupations qui nous ont perturbées en 2019 et 2020.

Cela n'a pas été une tâche facile au début, mais il m'a été possible de tenir ce rôle, avec l'aide de notre Président LECOQ André. La pandémie ne nous a pas permis de tenir un congrès annuel dans des conditions normales. . Après le décès de notre secrétaire, nous avons rencontré beaucoup de problèmes avec ses enfants, se refusant de nous remettre tous les documents secrétariat qui étaient sur son ordinateur. Avec l'aide précieuse de Georges GIBOIRE, Président de la délégation Ile et Vilaine, il a pu intervenir avec patience et persévérance, afin que la quasi-totalité des documents papiers soient restitués au National

Durant l'année 2019, des courriers ont été adressés aux parlementaires, mais les réponses (copiées-collées) sont toujours les mêmes, comme celle de Madame la secrétaire d'Etat aux anciens combattants, que j'avais pu approcher à DOUAUMONT lors d'une cérémonie officielle. Répondant à ma demande : Vous avez toujours été aidé par l'ONAC-VG jusqu'à votre majorité, vous n'aurais rien de plus. J'en fais une question de Principe. Ces propos c'était le 21 février 2018

Le bureau National s'est réuni le 8 octobre 2019 pour la préparation du bulletin d'informations et la mise en page par Mr PARTY. La situation financière a été présentée, sans aucune remarque particulière. En fin d'année 2019, le 15 octobre 2019, le site internet anpnogd.net a été créé et j'en assume la gestion sous le contrôle du Président LECOQ. Aujourd'hui nous sommes à 4765 vues par nos adhérents et autres.

Avec la nouvelle année 2020, nous pensions pouvoir reprendre nos activités, Les 13 et 14 janvier 2020, un conseil d'administration s'est tenu à COURMENIL, siège social de l'association et le 24 février 2020, une assemblée générale n'a pu être réalisée à BOULOGNE-BILLANCOURT, Le 08 avril 2020, une réunion du conseil d'administration était programmée chez le Président à COURMENIL mais ce terrible fléau du « Covid 19 » et le confinement qui en découlé nous empêchait de le tenir. Le seul moyen était les correspondances par courriers avec des votes par correspondances électroniques.

Le 12 juillet 2020, après accord des membres du conseil d'administration, l'ANPNOGD a procédé à l'achat de 5000 masques de qualité pour une distribution (2 masques par adhérent) par envoi postal aux délégations. Le coût de cette opération était de 20045.00 €. Une Présidente de délégation était contre cette initiative.

Le 13 octobre 2020, le Président LECOQ a reçu une invitation de Mr KNOPIK, Président de la délégation du Pas de Calais pour son assemblée générale du 13 octobre 2020 , suivie d'une assemblée générale extraordinaire de la dissolution de cette délégation....

Un Conseil d'administration s'est tenu le 19 et 20 mai 2021, au siège de l'association, en raison de l'impossibilité de trouver une salle adéquate. L'ordre du jour comportait le point des cotisation en 2019, en baisse par rapport à l'année précédente, qui se traduit par le reflet des décès de bon nombre de nos adhérents et du découragement provoqué par les réponses négatives de nos élus nationaux. Le bilan financier a été approuvé par 11 voix sur 11 membres, sans aucune remarque particulière, ni contestation Cette réunion portait également sur l'évocation d'un courrier au Président de la République et à Madame MACRON ainsi qu'aux députés et sénateurs. Les courriers ont été envoyés par la suite.

Bien sur, l'année covid ne nous a pas épargné, nous obligeant à réduire les réunions du conseil d'administration, comme prévu par les statuts de l'ANPNOGD, mais le Président était en contact plusieurs fois par semaine avec le secrétaire – trésorier et les vice-présidents pour régler tous les dossiers administratifs. Un dernier mot, n'hésitez pas à m'adresse vos articles et photos de représentation lors des cérémonies dans vos délégations. Notre site est regardé par un grand nombre d'élus, cela m'a été confirmé. Notre site n'est peut être pas assez expressif, mais j'attends des idées et aides pour son amélioration. (PARIS ne s'est pas fait en 1 jour)

Je vous remercie de votre attention.

3 – Rapport financier du Trésorier national Marc PARTY.

Le bilan financier que je vous présente aujourd'hui a pu être réalisé avec les relevés de compte Crédit Agricole ouvert par notre trésorière et amie feu Annick BEAULIEU dans l'ILLE et VILAINE à Saint MALO et le compte Crédit Agricole dans l'ORNE à GACE proche du siège social de l'association (pour plus de commodités).

*L'exercice 2020 fait apparaître un solde positif de + 36687.24 € qui est le résultat de plusieurs facteurs, dus à **1 legs et 1 assurance-vie de deux adhérentes : 20703,40 €** et d'une gestion rigoureuse dans les dépenses. Malgré le nombre d'adhérents qui diminuent tous les ans*

1529 rétrocessions et 110 cotisations (hors délégations)- un montant total de 20793,60 €) ont été encaissés pour un total d'inscrits de 2325 adhérents. D'autre part le contexte particulier de l'année 2020 (« covid »), avec l'absence d'assemblées générales dans les délégations et au niveau national, n'ont pas permis de percevoir la totalité des cotisations de l'année 2020. A noter également le départ sous d'autres horizons de quelques délégations qui sont parties voir si le soleil brille beaucoup mieux dans une autre Fédération de Pupilles de la Nation, orphelins de guerre (FNAPOG)

En résumé, le résultat de l'exercice 2020 est :

Produits d'exploitations recettes	+ 152437.09 €
Produits de charges d'exploitations	- 115749.85 €

Madame Catherine MONGIAT, vérificatrice de la comptabilité, et épaulée par la société comptable YZICO sise à VERDUN n'a émis aucune remarque sur la tenue et la gestion et demande à l'assemblée générale d'accorder le quitus au Trésorier. Le vote effectué est : **contre 00 voix – abstention 00 voix – la comptabilité est approuvée à l'unanimité.**

4 – Election du nouveau conseil d'administration.

Arrivant à l'échéance du mandat de trois ans, les candidats à cette nouvelle élection se sont présentés. Les bulletins de vote et enveloppes ont été distribués à tous les adhérents présents et représentés (à raison de 5 pouvoirs) par membre adhérent et à jour de leur cotisation. Le vote des administrateurs était à bulletin secret.

Après dépouillement de ce vote, le résultat est le suivant : Sur 263 adhérents présents et représentés et votants , 256 suffrages ont été exprimés. Ont obtenu la totalité des voix exprimées Mesdames BONNET Janine – JACOB-PONT Françoise – MAZET Françoise – GRAEFFLY Nicole ; Messieurs DIDIER François - BRUN Claude – GIBOIRE Georges – SECHAUD André et les suppléantes et suppléants respectifs.

Ont été également élus ainsi que leurs suppléants à la majorité à plus de 50 % des suffrages exprimés: Messieurs PARTY Marc et DEVROE Bernard avec 250 voix ; Monsieur LECOQ André avec 245 voix ; Monsieur LABACHE Jean-Claude avec 231 voix ; Messieurs HELL Paul et NOVI Armand avec 227 voix.

A 12 heures 10, L'assemblée générale est suspendue et les congressistes sont invités à se rendre au restaurant de la Grande Garenne pour le déjeuner.

A 14 heures 25, l'assemblée générale reprends son ordre du jour et les nouveaux membres du conseil d'administration sont invités à rejoindre la salle mise à leur disposition, pour procéder à l'élection du Président – des vices présidents et des administrateurs aux fonctions de secrétaire (trésorier – gestionnaire du site et du journal « des oubliés de l'histoire » fonctions les plus importantes pour un bonne gestion et organisation de l'ANPNOGD.

Monsieur LECOQ André a présenté sa candidature ou précisant : « si vous voulez encore de moi, je me présente.(en précisant l'obtention avec document écrit et signé de Mr DIDIER François, absent pour raison de santé validée) Monsieur NOVI Armand a également présenté sa candidature (précisant aussi avoir sur son téléphone portable le pouvoir non signé de Mme MAZET Françoise, absente pour raison de santé validée) Il est à préciser que le suppléant de Mme MAZET Françoise, Mr GAETTER Jean-Marie était présent au congrès et présent à la réunion du nouveau conseil d'administration, en qualité se suppléant de Françoise MAZET. Après différentes interrogations et discussions le vote à bulletin secret était le suivant : Mr LECOQ 7 voix (y compris son pouvoir) – Mr NOVI 5 voix (y compris son pouvoir) Mr PARTY 1 voix (sans candidature à la fonction) 1 bulletin Blanc.

En raison du non respect des statuts, des votes des vices-Présidents, ceux-ci seront effectués lors de la réunion du conseil d'administration le 15 novembre 2021 à 10 heures au siège de la Fédération André MAGINOT à PARIS

Le Président LECOQ, André clos le congrès 2021 à 17 heures 40

Tous les congressistes et accompagnants se sont réunis devant le mât des couleurs pour la montée du drapeau national , suivi du dépôt d' une gerbe à la stèle de André MAGINOT et de la marseillaise reprise par l'ensemble des participants. Merci à tous pour ce moment de recueillement à la mémoire de nos parents morts pour la France. Cette cérémonie était réhaussée par la présence des drapeaux de plusieurs délégations.

Document établi pour valoir ce que de droit.

Le secrétaire de séance
Mr LEBRUN, Claude
Document original Signé

André LECOQ

Président National

